SOCIÉTÉ DES MUSÉES DE SCIENCES ET TECHNOLOGIES DU CANADA

RAPPORT FINANCIER TRIMESTRIEL (NON VÉRIFIÉ)

POUR LE TRIMESTRE AYANT PRIS FIN LE 30 SEPTEMBRE 2011

Rapport de gestion

30 septembre, 2011

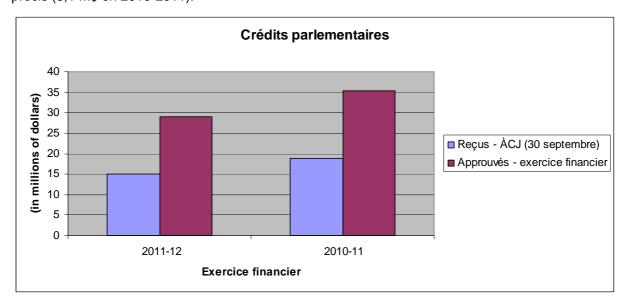
La présente section du rapport financier trimestriel présente le compte rendu de la direction concernant le rendement financier de la Société au cours du second trimestre ayant pris fin le 30 septembre 2011. Veuillez la lire parallèlement aux états financiers trimestriels de la Société, présentés à la section suivante.

BILAN FINANCIER

Voici un résumé des activités financières pour le deuxième trimestre de 2011-2012 :

Crédits parlementaires

Le total des crédits est reporté dans les états de la Société, selon la comptabilité d'exercice, d'une somme de 8 M\$ pour le second trimestre de 2011-2012. À compter de la fin du mois de septembre, les crédits parlementaires reçus par la Société ont fléchi d'environ 3,7 M\$, ou 20 %, en comparaison à la même période l'an passé. Pour l'exercice 2011-2012, le total des crédits approuvés est de 29 M\$ (35,4 M\$ en 2010-2011), ce qui inclut 2,6 M\$ venant du budget de 2008 pour des projets précis (5,1 M\$ en 2010-2011).

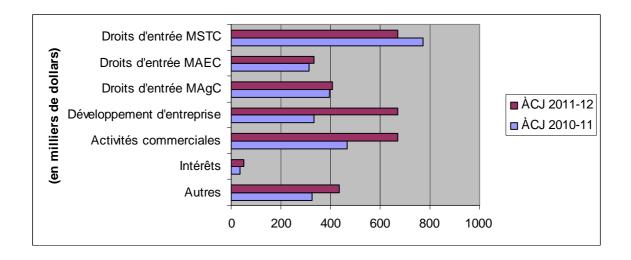


Produits d'exploitation

La génération de revenus reste une priorité pour la Société, et ce, dans le but de contrer la montée des coûts. La Société a enregistré une augmentation de 0,6 M\$ (23 pour cent) dans les revenus d'exploitation lors de la première moitié de l'exercice 2011-2012, en comparaison avec la même période l'an passé. Cette augmentation est principalement due aux commandites considérables qu'a reçues la Société en raison des expositions sur l'énergie, dotations qui ont été reconnues en tant que revenus pour l'expansion de la Société au cours de cet exercice. Les activités commerciales ont augmenté de 211 000 \$ grâce à l'ouverture, en avril 2011, d'une nouvelle boutique plus grande au Musée de l'aviation et de l'espace du Canada.

Rapport de gestion

30 septembre, 2011



Dépenses d'exploitation

Les dépenses totales de la Société ont atteint 10 M\$ au second trimestre de 2011-2012; les ressources humaines (4,9 M\$) et les coûts liés aux édifices (2,4 M\$) représentant les deux principaux secteurs de dépenses.

Malgré le fait que la Société ait implanté de nombreuses stratégies de réduction des coûts, les frais d'exploitation totaux ont augmenté de 1,6 M\$ si l'on compare les deux premiers trimestres de 2011-2012 aux deux premiers trimestres de 2010-2011. L'augmentation est en partie due à l'achèvement, comme prévu, des expositions sur l'énergie aux trois sites pour lesquelles la Société a dépensé près d'un million de dollars au cours des six premiers mois de 2011-12; comme on peut le constater dans le tableau des dépenses aux sections "Personnel" et "Conception et affichage" où 0,3 M\$ et 0,6 M\$ ont été inscrits respectivement. Le règlement légal inscrit sous Services professionnels est l'autre facteur important ayant contribué à l'augmentation des dépenses. À l'exclusion de ces dépenses non récurrentes et l'augmentation de la dépense d'amortissement, la Société a connu une légère baisse de ses dépenses comparativement à la même période de l'exercice financier précédent.

Dépenses en capital

Au cours du trimestre qui s'est terminé le 30 septembre 2011, la Société a investi environ 0,4 M\$ en biens et équipement (2,1 M\$ en 2010). La Société continue d'aborder les pressions sur le capital en utilisant les fonds reçus du budget de 2008 en vue de poursuivre différents projets de recapitalisation.

Rapport de gestion

30 septembre, 2011

ANALYSE DU RISQUE

Dans son rapport annuel de 2010-2011, la Société a fait mention des défis auxquels elle fait face relativement à ses établissements, aux ressources humaines et au financement.

La Société poursuit ses efforts en vue d'obtenir des installations adéquates, afin d'ainsi régler les problèmes liés aux bâtiments actuels qui ne respectent pas suffisamment les normes environnementales et dont les espaces d'entreposage sont saturés. La Société continue aussi à rénover ses infrastructures en réduisant les zones à risque élevé grâce au financement ponctuel reçu du gouvernement du Canada en 2006 et 2008, financement qui, dans les deux cas, fait partie d'un plan quinquennal ayant été mis en œuvre selon les échéances.

Pour ce qui est des défis en matière de ressources humaines, la Société continue de mettre l'accent sur la formation à l'interne et sur l'encadrement aux membres occupant des postes à risque. Nous avons la chance de pouvoir compter sur l'aide de professionnels en prêts pour atteindre nos objectifs, un effort mobilisé afin d'atténuer le défi financier. La Société se réjouit d'être en mesure de respecter les lois sur l'équité salariale; cela dit, les coûts importants qui en découlent n'ont toutefois jamais été financés. La convention collective a pris fin le 31 mars 2011 et les négociations sont en cours.

La viabilité financière de la Société continue d'être l'une de nos principales préoccupations. Les enjeux relatifs aux coûts des établissements, qui sont en hausse, et à l'identification d'une solution permanente pour les frais d'exploitation du hangar d'entreposage restent pour l'instant irrésolus. En outre, la SMSTC, en tant que Société d'État, est assujettie à l'examen stratégique et fonctionnel qui a été lancé en juin dernier par le gouvernement fédéral dans le cadre de son budget pour 2011. L'examen se fait pendant l'exercice financier en cours et a pour but d'examiner les dépenses de programmes directes selon l'affectation du Parlement.

La Société a déjà mis en œuvre plusieurs stratégies de stabilisation des coûts pour l'exercice financier actuel, dont le gel de la préparation de nouvelles expositions (sauf dans les cas de financement par des commanditaires), le report des travaux d'entretien et de réparation des édifices, la prolongation de l'utilisation de matériel au-delà de sa durée de vie utile, et la mise en place de programmes d'efficacité énergétique et de réduction des dépenses de personnel. Ces initiatives de compression des coûts étant déjà en place, la Société s'acharne à affronter les pressions financières de façon à assurer la viabilité de l'organisation. Ces mesures ont contribué à stabiliser les dépenses, mais elles ne suffisent pas à combler la baisse du financement et ne pourront pas être maintenues à long terme.

Étant donné cette situation financière, la création de revenus continue d'être l'un des principaux objectifs de la Société. L'amélioration des installations à but lucratif a porté ses fruits; les revenus liés à la location des installations et à la vente au détail ont en effet augmenté au Musée de l'aviation et de l'espace du Canada. D'importantes recettes ont aussi été tirées des commandites lors des deux premiers trimestres relativement aux dépenses engendrées par les expositions sur l'énergie. Ces initiatives ont généré des revenus additionnels, mais ceux-ci ne sont pas suffisants pour compenser la hausse des frais de fonctionnement. La Société continuera de surveiller toutes les possibilités pouvant aider dans ce domaine et d'en tirer parti.

États financiers trimestriels (non vérifiés)

Responsabilité de la direction à l'égard des états financiers

Déclaration de responsabilité de la direction

La direction est responsable de la préparation et de la présentation fidèle de ces états financiers trimestriels conformément à la Norme sur les rapports financiers trimestriels des sociétés d'État du Conseil du Trésor du Canada, ainsi que des contrôles internes qu'elle considère comme nécessaires pour permettre la préparation d'états financiers trimestriels exempts d'anomalies significatives. La direction veille aussi à ce que tous les autres renseignements fournis dans ce rapport financier trimestriel concordent, s'il y a lieu, avec les états financiers trimestriels.

Pour assumer cette responsabilité, la direction a établi et maintient des registres et documents comptables, des contrôles financiers et de gestion, des systèmes d'information et des pratiques de gestion. Ces éléments ont pour but d'établir avec une assurance raisonnable que l'information financière fournie est fiable, que les biens sont protégés et contrôlés et que les opérations sont conformes à la *Loi sur la gestion des finances publiques* et à ses règlements ainsi qu'à la *Loi sur les musées* et aux règlements administratifs de la Société.

À notre connaissance, ces états financiers trimestriels non vérifiés donnent, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle de la situation financière, des résultats d'exploitation et des flux de trésorerie de la société, à la date et pour les périodes visées dans les états financiers trimestriels.

La présidente-directrice générale,

Denise Amyot

Danisa angot

Le directeur général des opérations,

Fernand Proulx

Tem Joul

Le 17 novembre 2011

ÉTAT DE LA SITUATION FINANCIÈRE (non vérifié)

30 septembre

30 septembre				
			31 mars 2011	
			Redressé	
(en milliers de dollars)	2011	2010	(Note 3)	
ACTIF				
À court terme				
Trésorerie et équivalents de trésorerie Créances	10 432	\$ 14 014	\$ 13 354	\$
Ministères	345	2 782	1 330	
Clients	396	238	368	
Stocks	445	373	409	
Frais payés d'avance	149	225	200	
	11 767	17 632	15 661	
Collection (Note 4)	1	1	1	
Immobilisations	64 846	60 997	65 217	
	76 614	\$ 78 630	\$ 80 879	\$
PASSIF				
À court terme				
Créditeurs et charges à payer				
Ministères	853	\$ 789	\$ 806	\$
Salaires à payer et autres	2 106	2 244	4 266	
Tranche à court terme des avantages sociaux futurs	563	627	614	
Produits et crédits parlementaires reportés	491	265	1 045	
	4 013	3 925	6 731	
Avantages sociaux futurs	1 992	2 053	1 956	
Avance à long-terme (note 5)	4 533	4 533	4 533	
Crédits parlementaires reportés afférents aux				
immobilisations	56 943	57 861	57 353	
	67 481	68 372	70 573	
ACTIF NET				
Non affecté	(969)	156	204	

Les notes et le tableau complémentaires font partie intégrante des états financiers.

Investissement en immobilisations

10 102

76 614 \$

10 102

78 630

\$

10 102

80 879

ÉTAT DE L'ÉVOLUTION DE L'ACTIF NET (non vérifié)

Trimestre ayant pris fin le 30 septembre

Thinloon o ayant pho hir to oo coptombro					
	T2	T2	ÀCJ	ÀCJ	
(en milliers de dollars)	2011	2010	2011	2010	
Investissement en immobilisations au début de la période Actif net investi en immobilisations au cours de la période	10 102	\$ 10 102	\$ 10 102	\$ 10 102	\$
Investissement en immobilisations à la fin de la période	10 102	10 102	10 102	10 102	
Actifs nets non affectés au début de la période Excédent (insuffisance) des produits	(548)	(1 444)	204	(240)	
sur les charges	(421)	1,600	(1 173)	396	
Actifs nets non affectés à la fin de la période	(969)	156	(969)	156	
Actifs nets à la fin de la période	9 133	\$ 10 258	\$ 9 133	\$ 10 258	\$

Les notes et le tableau complémentaires font partie intégrante des états financiers.

ÉTAT DES RÉSULTATS (non vérifié)

Trimestre ayant pris fin le 30 septembre

i rimestre ayant pris fin le 30 septembre					
	T2	T2	ÀCJ	ÀCJ	
(en milliers de dollars)	2011	2010	2011	2010	
PRODUITS					
Crédits parlementaires (note 6)	7 994	\$ 9 266	\$ 15 500	\$ 16 068	\$
Droits d'entrée					
Sciences et technologie	322	453	671	772	
Aviation et espace	186	174	332	312	
Agriculture	235	258	408	397	
Activités commerciales	349	235	676	465	
Développement d'entreprise	229	171	670	332	
Intérêts	34	26	77	35	
Autres	183	136	436	325	
Total des produits	9 532	\$ 10 719	\$ 18 770	\$ 18 706	\$
CHARGES (tableau)					
Préservation du patrimoine	1 295	\$ 1 159	\$ 2 458	\$ 2 410	\$
Partage des connaissances	3 278	3 365	7 120	6 805	
Services Internes	2 233	1 561	4 041	3 267	
Installations	2 368	2 375	4 786	4 512	
Amortissement des immobilisations					
corporelles	779	659	1 538	1 316	
Total des charges	9 953	\$ 9 119	\$ 19 943	\$ 18 310	\$
Excédent (insuffisance) des produits sur					
les charges pour la période	(421)	\$ 1 600	\$ (1 173)	\$ 396	\$

Les notes et le tableau complémentaires font partie intégrante des états financiers.

ÉTAT DES FLUX DE TRÉSORERIE (non vérifié)

Trimestre ayant pris fin le 30 septembre

T2		T2		ÀCJ		ÀCJ	
2011		2010		2011		2010	
1 568	\$	1 228	\$	2 515	\$	4 687	\$
7 713		6,448		14 946		12 022	
(10 116)		(10 868)		(20 519)		(17 641)	
9		26		52		35	
(826)		(3 166)		(3 006)		(897)	
(364)		(2 100)		(1 166)		(4 795)	
614		2 494		1 127		4 015	
127		65		127		65	
741		2 559		1 254		4 080	
(449)		(2 707)		(2 918)		(1 612)	
10 881		16 721		13 350		15 626	
10 432	\$	14 014	\$	10 432	\$	14 014	\$
	2011 1 568 7 713 (10 116) 9 (826) (364) 614 127 741 (449) 10 881	2011 1 568 \$ 7 713 (10 116) 9 (826) (364) 614 127 741 (449) 10 881	2011 2010 1 568 \$ 1 228 7 713 6,448 (10 116) (10 868) 9 26 (826) (3 166) (364) (2 100) 614 2 494 127 65 741 2 559 (449) (2 707) 10 881 16 721	2011 2010 1 568 \$ 1 228 \$ 7 713 6,448 (10 116) (10 868) 9 26 (826) (3 166) (364) (2 100) 614 2 494 127 65 741 2 559 (449) (2 707) 10 881 16 721	2011 2010 2011 1 568 \$ 1 228 \$ 2 515 7 713 6,448 14 946 (10 116) (10 868) (20 519) 9 26 52 (826) (3 166) (3 006) (364) (2 100) (1 166) 614 2 494 1 127 127 65 127 741 2 559 1 254 (449) (2 707) (2 918) 10 881 16 721 13 350	2011 2010 2011 1 568 \$ 1 228 \$ 2 515 \$ 7713 6,448 14 946 (10 116) (10 868) (20 519) 9 26 52 (826) (3 166) (3 006) (3 006) (364) (2 100) (1 166) 614 2 494 1 127 127 65 127 741 2 559 1 254 (449) (2 707) (2 918) 10 881 16 721 13 350	2011 2010 2011 2010 1 568 \$ 1 228 \$ 2 515 \$ 4 687 7 713 6,448 14 946 12 022 (10 116) (10 868) (20 519) (17 641) 9 26 52 35 (826) (3 166) (3 006) (897) (364) (2 100) (1 166) (4 795) 614 2 494 1 127 4 015 127 65 127 65 741 2 559 1 254 4 080 (449) (2 707) (2 918) (1 612) 10 881 16 721 13 350 15 626

Les notes et le tableau complémentaires font partie intégrante des états financiers.

30 septembre 2011

Les états financiers trimestriels de la Société des musées de sciences et technologies doivent être lus de concert avec les états financiers annuels vérifiés les plus récents ainsi qu'avec le compte rendu faisant partie du rapport financier trimestriel.

1. Pouvoirs, mission et activités

Le Musée national des sciences et de la technologie a été constitué le 1^{er} juillet 1990 en vertu de la *Loi sur les musées*, et est une société d'État mentionnée à la partie I de l'annexe III de la *Loi sur la gestion des finances publiques et* n'est pas sujette à l'impôt sur les bénéfices en vertu de la *Loi de l'impôt sur le revenu*.

Tel que le mentionne la *Loi sur les musées*, la Société a pour mission de promouvoir la culture scientifique et technique au Canada par la constitution, l'entretien et le développement d'une collection d'objets scientifiques et techniques principalement axée sur le Canada, et par la présentation des procédés et productions de l'activité scientifique et technique, ainsi que de leurs rapports avec la société sur le plan économique, social et culturel.

La Société exerce ses activités sous le nom de la Société des Musées de sciences et technologies du Canada. Elle gère trois établissements muséaux : le Musée des sciences et de la technologie du Canada, le Musée de l'aviation et de l'espace du Canada et le Musée de l'agriculture du Canada. Les activités de la Société sont réparties en guatre activités complémentaires :

Préservation du patrimoine

Cette activité comprend la documentation, le catalogage, la conservation, la recherche historique, la bibliothèque et les services connexes.

Partage des connaissances

Cette activité comprend l'élaboration et l'entretien des expositions, les programmes d'interprétation et d'enseignement, de communication et de promotion, la diffusion sur le Web et les autres services aux visiteurs.

Services internes

Cette activité comprend les services de ressources humaines, finances et gestion des installations, développement d'entreprise et activités commerciales qui sont tous gérés centralement.

Installations

Cette activité comprend les frais de fonctionnement et d'entretien des immeubles qui nous appartiennent et de ceux qui sont loués ainsi que les services de sécurité.

2. Conventions comptables

Les présents états financiers ont été préparés conformément avec la Norme sur les rapports financiers trimestriels des sociétés d'État, qui sont consistants aux principes comptables généralement reconnus du Canada pour les organismes gouvernementaux sans but lucratif. Les conventions comptables importantes sont :

(a) Base de préparation

La Société a préparé ses états financiers en appliquant la Section 4200 des normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif du secteur public.

La Société applique la méthode du report pour comptabiliser les apports pour les organismes sans but lucratif.

30 septembre 2011

(b) Équivalents de trésorerie

Les placements de la Société sont très liquides, ont un terme à courir de moins de 90 jours et comprennent des placements dans les banques de l'annexe A, des effets garantis par les gouvernements et des effets commerciaux cotés A++ par la Société canadienne d'évaluation du crédit.

(c) Créances

La Société établit une provision pour créances douteuses qui reflète la baisse de valeur estimative des créances. La provision est basée sur les comptes à recevoir spécifiques et est déterminée en considérant les connaissances de la Société sur la situation financière de ses clients, l'âge des comptes à recevoir, le climat politique et économique actuel, la concentration des clients, les normes de l'industrie et l'historique de recouvrement. Les pertes sur créances sont comptabilisées dans l'état des résultats et du résultat étendu, dans les charges d'exploitation.

(d) Stocks

Les stocks sont évalués au moindre du coût et de la valeur de réalisation nette. Le coût des stocks est déterminé selon la méthode du coût moyen pondéré.

(e) Collection

La collection forme la plus grande part de l'actif de la Société, mais elle est comptabilisée à la valeur nominale de 1 000 \$ au bilan, vu les difficultés pratiques de lui attribuer une valeur significative.

Les objets de collection acquis par la Société sont comptabilisés comme charges dans l'exercice d'acquisition. Les objets donnés à la Société sont enregistrés comme actifs à la valeur nominale.

(f) Immobilisations corporelles

Les immobilisations corporelles sont comptabilisées selon les méthodes suivantes. Les immobilisations corporelles dont la Société s'est portée acquéreur et qui lui appartiennent sont comptabilisées au coût et amorties sur leur durée de vie utile estimative. Les terrains et bâtiments appartenant au gouvernement du Canada et sous le contrôle de la Société sont comptabilisés à leur coût historique estimatif moins l'amortissement cumulé, dans le cas des bâtiments. Le coût historique estimatif net des bâtiments a été crédité au financement des immobilisations reporté et le coût historique estimatif des terrains a été crédité au surplus d'apport. Les terrains dont le coût historique ne peut pas être établi avec une certaine assurance sont comptabilisés à une valeur nominale et un montant correspondant est crédité au surplus d'apport. Les améliorations qui prolongent la vie utile ou le potentiel de service des bâtiments sont comptabilisées au prix coûtant. Les améliorations aux bâtiments sont amorties sur la durée de vie utile restante du bâtiment ou la durée de vie utile des améliorations, selon le moins élevé des deux.

L'amortissement est calculé selon la méthode de l'amortissement linéaire fondé sur la durée de vie utile estimative des immobilisations corporelles, selon la règle de la demi-année pendant l'exercice d'acquisition, comme suit :

Bâtiments10 à 40 ansAméliorations aux bâtiments10 à 25 ansMobilier de bureau5 à 10 ansMatériel5 à 12 ans

Les sommes relatives aux projets d'immobilisations en cours sont virées à la rubrique appropriée des immobilisations corporelles lorsque le projet est achevé, et elles sont alors amorties conformément à la politique de la Société.

30 septembre 2011

(g) Avantages sociaux futurs

i) Régime de retraite

L'ensemble des employés de la Société participe au Régime de retraite de la fonction publique, un régime à prestations déterminées établi en vertu d'une loi et parrainé par le gouvernement du Canada. Les cotisations doivent être versées par les employés et la Société afin de couvrir les coûts liés au service courant. En vertu de la loi actuelle, la Société n'a aucune obligation juridique ou implicite de payer d'autres cotisations en ce qui concerne les services passés ou du déficit du régime. Par conséquent, les cotisations sont comptabilisées dans les dépenses de l'année où les services ont été rendus et représentent l'obligation totale des avantages sociaux futurs de la Société.

ii) Indemnités de départ

Les employées ont droit à des indemnités de départ tel que le prévoient les conventions collectives et les conditions d'emploi. Le coût de ces indemnités est imputé aux résultats de l'exercice au cours duquel elles sont gagnées par les employés. La direction utilise des hypothèses et ses meilleures estimations pour calculer la valeur de l'obligation au titre des indemnités constituées. Ces indemnités représentent pour la Société une obligation dont le règlement entraînera des paiements au cours des prochains exercices.

(h) Constatation des produits

i) Crédits parlementaires

Le gouvernement du Canada procure des fonds à la Société. Les crédits parlementaires reçus pour réaliser des projets spécifiques sont comptabilisés à titre de produits et crédits parlementaires reportés et sont constatés dans l'exercice au cours duquel les dépenses connexes sont engagées. La portion du crédit parlementaire affectée à l'achat de biens immobilisés amortissables est comptabilisée à titre de financement des immobilisations reporté et est amortie selon la même méthode et sur la même période que les immobilisations corporelles correspondantes. Le solde du crédit parlementaire est comptabilisé dans l'état des résultats et du résultat étendu de l'exercice pour lequel il est approuvé.

ii) Développement d'entreprise

Les dons sont constitués de contributions reçues d'entités, comme des individus, des fondations, des sociétés et des entités du gouvernement fédéral. Les dons non affectés sont constatés à titre de produits au cours de l'exercice où les charges connexes sont engagées. Les dons non affectés sont constatés à titre de produits au moment où ils sont reçus ou à recevoir, si le montant peut être évalué de façon raisonnable et si sa perception peut être raisonnablement assurée.

Les commandites sont comptabilisées à titre de produits reportés et constatées à titre de produits au cours de l'exercice où les charges connexes sont engagées. Les apports et les commandites en nature sont constatés à leur juste valeur de marché estimative lorsqu'ils sont reçus. Le nombre d'heures de travail effectuées chaque année par les bénévoles est élevé. Or, en raison de la difficulté d'en déterminer la juste valeur, les apports sous la forme de services ne sont pas constatés dans les présents états financiers.

Les produits d'adhésion pour lesquels les services n'ont pas encore été rendus sont reportés et constatés à titre de produits au moment où le service est rendu. Les produits de commandites et d'adhésion reportés sont comptabilisés à titre de produits reportés.

30 septembre 2011

iii) Droits d'entrée, activités commerciales et autres produits

Les produits provenant des droits d'entrée, des activités commerciales et d'autres sources sont constatés au cours de l'exercice où les biens ou les services sont rendus par la Société. Les montants reçus pour des services futurs sont comptabilisés à titre de produits reportés.

iv) Produits d'intérêts

Les intérêts sont constatés et comptabilisés au cours de l'exercice pendant lequel ils sont gagnés, selon la méthode du taux d'intérêt effectif.

(i) Instruments financiers

Les actifs financiers et les passifs financiers de la Société sont classés et évalués de la façon suivante :

Actif/Passif	Catégorie	Évaluation
Actifs:		
Trésorerie	Détenue à des fins de transaction	Juste valeur
Équivalents de trésorerie	Détenus à des fins de transaction	Juste valeur
Créances	Prêts et créances	Coût après amortissement
Passifs:		
Créditeurs et charges à payer	Autres passifs financiers	Coût après amortissement

(j) Incertitude relative à la mesure

Pour préparer des états financiers conformément aux principes comptables généralement reconnus du Canada, la direction doit faire des estimations et formuler des hypothèses qui influent sur les montants déclarés de l'actif et du passif à la date des états financiers ainsi que sur les montants déclarés des produits et des charges pour l'exercice. Les principaux éléments qui font l'objet d'estimations sont les charges à payer, la provision pour créances douteuses, les avantages sociaux futurs et la durée de vie utile estimative des immobilisations corporelles. Les montants réels pourraient différer significativement des estimations.

3. Adoption de nouvelles normes comptables

À partir du 1er avril 2011, la Société a adopté les normes comptables du secteur public pour les organismes sans but lucratif du secteur public. Ces modifications aux normes ont été appliquées rétroactivement et donc les chiffres de 2011 ont été redressés. Les principaux ajustements résultant de l'adoption de ces normes comptables sont les suivants:

Les actifs incorporels, qui représentent les frais de droits d'usage que paie la Société au Chemin de fer Canadien Pacifique en échange de l'accès aux voies ferrées, sont compris dans la définition d'une immobilisation dans la norme PS4230. Nous avons rajusté les états financiers de 2011 pour réagencer vers les immobilisations la valeur comptable des actifs incorporels, qui est de 352 \$.

Le concept d'autres éléments du résultat étendu n'est pas reconnu dans les normes comptables pour le secteur public qui s'appliquent aux organismes gouvernementaux sans but lucratif. Par conséquent, les autres éléments du résultat étendu ne sont plus rapportés dans l'état des résultats de la Société.

30 septembre 2011

L'impact de ces ajustements sur les chiffres de 2011 se présente comme suit:

	31 mars 2011		31 mars 2011
(en milliers de dollars)	Vérifié	Ajustements	Redressé
État de la situation financière			
Actifs:			
Immobilisations Incorporelles	352	(352)	-
Immobilisations	64 865	352	65 217

Avantages postérieurs à l'emploi et indemnités de départ, et prestations de retraite

Les états financiers trimestriels ne comprennent pas les répercussions possibles des principes comptables du secteur public quant aux prestations d'après-mandat, aux prestations de préretraite et aux prestations de retraite. La Société a développé et met en œuvre un plan visant à passer en revue ses conventions comptables relativement à l'établissement des obligations au titre des prestations de retraite, des indemnités de licenciement et des indemnités de congés de maladie qui sont accumulés, mais non investis. L'adoption des nouvelles conventions comptables se fera de façon rétrospective pour l'année se terminant le 31 mars 2012.

Instruments financiers et exposition au risque

En juin 2011, L'ICCA a publié la nouvelle section SP 3450, Instruments financiers, des normes comptables pour le secteur public. Le Conseil sur la comptabilité dans le secteur public (CSSP) a entrepris d'élaborer une nouvelle norme visant à améliorer l'information financière sur les instruments financiers dérivés et non dérivés présentée dans les états financiers établis selon le Manuel de comptabilité de l'ICCA pour le secteur public. Pour atteindre cet objectif, la nouvelle norme exige que les dérivés soient comptabilisés et que leur incidence sur les mesures financières soit présentée de façon uniforme tout en améliorant les informations à fournir sur les instruments financiers et les risques financiers. Étant donné la date de parution de la nouvelle norme, le Musée n'a pas encore évalué son impact sur les états financiers, mais il est probable que les modifications de la comptabilité et des notes à fournir sur les instruments financiers et l'exposition au risque seront nécessaires. Cette modification aux conventions comptables sera adoptée pour la première fois dans la présentation des états financiers de fin d'exercice. Les états financiers trimestriels ne reflètent pas l'impact de la mise en œuvre de la nouvelle convention comptable.

4. Collection

Une partie de la mission de la Société est de « promouvoir la culture scientifique et technique au Canada par la constitution, l'entretien et le développement d'une collection d'objets scientifiques et techniques... ». Cette collection représente l'actif principal de la Société et est répartie entre les secteurs suivants :

- Communications
- Ressources non-renouvelables et design industriel
- Ressources naturelles
- Sciences physiques et médecine
- Ressources renouvelables qui comprend l'agriculture et la foresterie
- Instruments, outils et systèmes avec applications directes en mathématiques, en chimie, en physique ainsi qu'en astronomie, astrophysique, météorologie, arpentage et cartographie, technologies de l'information
- Transports : terrestre, maritime et aérien

30 septembre 2011

5. Avance à long-terme

La Société a reçu des fonds du Secrétariat du Conseil du Trésor pour construire des salles de classe, des espaces de vente au détail et un auditorium au Musée de l'aviation et de l'espace du Canada. La Société a aussi obtenu du financement pour établir une fondation pour la Société des musées de sciences et technologies du Canada.

(en milliers de dollars)	2011	2010
Financement pour la construction d'Installations génératrices de profit	4,208 \$	4,208 \$
Financement pour l'établissement d'une fondation	325	325
	1 533 \$	1533 \$
	4,533 \$	4,533 \$

La Société a reçu les fonds sur la prémisse qu'elle devra rembourser le financement pour la construction d'installations génératrices de profit sur une période pouvant aller jusqu'à vingt-cinq années et le financement pour l'établissement d'une fondation sur une période de six années. Un mécanisme de remboursement de l'avance sera défini et la Société n'a pas d'intérêt à payer sur cette avance de fonds.

6. Crédits parlementaires

	T2	T2	ÀCJ	ÀCJ
(en milliers de dollars)	2011	2010	2011	2010
Budget principal des dépenses d'exploitation et en immobilisations	7 828	\$ 8 758	\$ 15 090	\$ 16 426 \$
Budget des dépenses supplémentaires :				
Pressions de fonctionnement et immobilisations	-	1 848	-	1 848
Indemnités de départ et salaires rétroactifs	-	494	-	494
	7 828	11 100	15 090	18 768
Crédits parlementaires reportés utilisés au cours				
de la période pour l'achat d'immobilisations	-	79	91	-
Crédits parlementaires reçus au cours de la				
période pour l'achat d'immobilisations dans les	(000)			(0.10)
exercices ultérieurs Montant utilisé pour l'acquisition	(223)	-	-	(342)
d'immobilisations	(364)	(2 572)	(1 166)	(3 673)
Amortissement du crédit reporté afférent aux	, ,	, ,	, ,	,
immobilisations	753	659	1 485	1 315
Crédits parlementaires	7 994	\$ 9 266 \$	\$ 15 500	\$ 16 068 \$

7. Fondation de la Société des musées de sciences et technologies du Canada

La Fondation de la Société des musées de sciences et technologies du Canada (Fondation) a été constituée le 14 novembre 2007 en vertu de la *Loi sur les corporations canadiennes* et est un organisme de bienfaisance enregistré en vertu de la *Loi de l'impôt sur le revenu* depuis le 1^{er} avril 2008. La Fondation est une entité juridique distincte de la Société des musées de sciences et technologies du Canada et elle a pour mandat de recueillir des fonds qui seront tous utilisés pour des projets déterminés par la Fondation.

La Fondation recueille des fonds auprès de mécènes, de sociétés, d'associations et de la collectivité. Les contributions de la Fondation à la Société seront comptabilisées à titre de revenus de développement d'entreprise dans l'état des résultats et du résultat étendu de la Société.

8. Opérations entre apparentés

La Société a engagé des charges telles que les impôts fonciers, la location d'immeubles et les avantages sociaux avec des parties liées. Ces opérations ont été effectuées dans le cours normal des activités de la Société, aux mêmes conditions que celles conclues avec des parties non apparentées et sont comptabilisées à la valeur d'échange.

De plus, au cours du deuxième trimestre, la Société a aussi reçu gratuitement des autres organisations gouvernementales les services suivants :

- Les salaires et les dépenses connexes des employés des organisations gouvernementales affectés à la Société;
- Les services de vérification ont été offerts par le Bureau du vérificateur général du Canada;
- La location des édifices et des installations connexes du Musée de l'agriculture du Canada sur le site de la Ferme Expérimentale du Canada a été fournie par Agriculture et Agroalimentaire Canada.

Ces services offerts gratuitement n'ont pas été comptabilisés dans l'État des résultats.

9. Éventualités

Dans le cours normal des activités de la Société, il arrive que diverses revendications ou poursuites légales soient intentées contre elle. Certains passifs éventuels peuvent devenir des passifs réels lorsqu'au moins une situation future se produit ou ne se produit pas. Dans la mesure où il est probable qu'une situation future ait lieu ou n'ait pas lieu et que l'on peut établir une estimation raisonnable de la perte, un passif estimatif et une charge sont comptabilisés dans les états financiers de la Société. Au 30 septembre 2011, aucune provision n'a été comptabilisée. S'il y a lieu, l'effet final de ces revendications ou poursuites sera comptabilisé dans l'exercice au cours duquel elles pourront être déterminées.

TABLEAU DES CHARGES (non vérifié)

Trimestre ayant pris fin le 30 septembre

	T2	T2	ÀCJ	ÀCJ	
(en milliers de dollars)	2011	2010	2011	2010	
Coût du personnel	4 934	\$ 4 847	\$ 10 311	\$ 9 975	\$
Amortissement des immobilisations	779	659	1 538	1 316	
Conception et affichage	363	192	913	336	
Services professionnels et spéciaux	1 095	583	1 597	1 012	
Location d'immeubles	485	489	967	989	
Impôt foncier	425	363	896	818	
Matériaux et fournitures	326	168	653	449	
Frais de gestion immobilière	248	366	542	692	
Services publics	303	296	564	518	
Réparation et entretien des bâtiments	219	219	421	467	
Services de protection	194	196	368	375	
Boutiques et commercialisation des produits	158	142	294	237	
Publications	41	72	162	141	
Communications	73	81	143	144	
Déplacements	72	67	137	161	
Publicité	54	115	106	183	
Réparation et entretien du matériel	76	115	119	143	
Fournitures et matériel de bureau	32	31	68	65	
Location de matériel	28	33	56	49	
Acquisition d'objets pour la collection	10	15	25	24	
Livres	16	15	27	28	
Divers	15	42	23	129	
Fret, messageries et camionnage	7	13	13	59	
Total des charges	9 953	\$ 9 119	\$ 19 943	\$ 18 310	\$